L'Union européenne
Financement

Pour accomplir ses missions, l'Union européenne dispose d'un budget qui s'élève à 199.44 milliards d'euros pour 2025, ce qui est comparable au budget d'un petit État membre.

Comment le budget est-il établi?

Le Parlement européen et le Conseil sont conjointement compétents pour le budget. Ils constituent les "autorités budgétaires" de l'Union. Ils fixent les orientations principales du budget pour une période de sept ans (2021-2027). C'est dans ce cadre que le budget est arrêté chaque année.

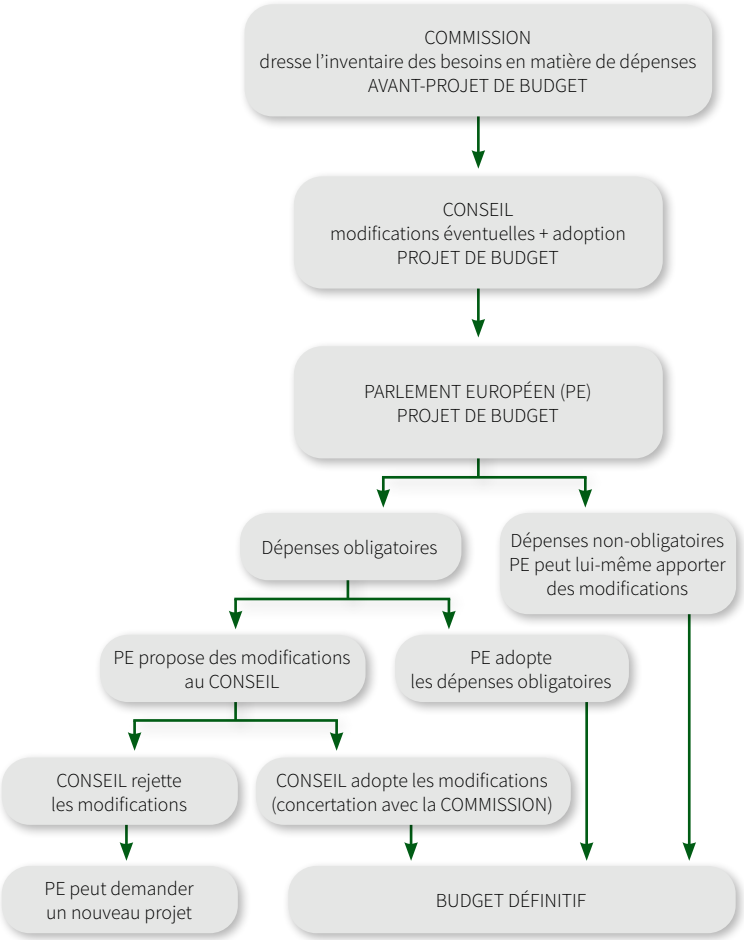

Contrôle des dépenses

Le Parlement européen vérifie s'il a été fait bon usage des deniers publics. La Commission du contrôle budgétaire a été créée afin d'assurer ce contrôle permanent. La Cour des comptes européenne assiste le Parlement et le Conseil dans leur mission de contrôle. Elle vérifie si les moyens ont été affectés conformément à ce qui était fixé dans le budget. La Cour des comptes publie ses constatations dans un rapport annuel.

D'où proviennent les recettes de l'Union européenne?

La question des recettes de l'Union européenne a déjà fait l'objet de nombreux débats. En cause, le fait que l'Union ne dispose pas de recettes directes. En effet, elle ne perçoit pas elle-même d'impôts. Les citoyens européens doivent-ils à l'avenir également payer des impôts directement à l'Union? Cela renforcerait l'indépendance et la responsabilité de l'Union. Tous les États membres et tous les partis politiques ne souhaitent cependant pas céder davantage de pouvoir à l'Union européenne (voir fiche info n° 34.01). Jusqu'à présent, l'Union ne dispose que des moyens perçus et versés par les États membres, ce que l'on appelle les "ressources propres", parce qu'elles appartiennent à l'Union européenne et qu'elles découlent du fonctionnement de l'Union (le marché commun).

Les ressources principales sont:

- Les droits de douane sur les produits importés, y compris les prélèvements agricoles.
- Une partie de la TVA payée par les citoyens et les entreprises.
- Les contributions des États membres (en fonction de leur richesse - revenu national brut).

Ces ressources propres sont plafonnées à 1,23 % du revenu national brut de l'ensemble des États membres. Ce pourcentage est pourtant remis en cause. Les contributeurs nets (les États membres qui payent à l'Union européenne davantage qu'ils n'en reçoivent) estiment qu'il ne doit pas être supérieur à 1 %.

Comment l'Union européenne affecte-t-elle ses moyens?

Il est important de signaler que l'UE n'intervient que dans les domaines relevant de sa compétence. Elle n'intervient pas dans les domaines où les États membres estiment leur propre gestion plus efficace. C'est ce qu'on appelle le "principe de subsidiarité".

Le budget à long terme de l'UE pour la période 2021-2027, connu sous le nom de cadre financier pluriannuel, s'élève à 1 800 milliards d'euros, soit le montant le plus élevé à ce jour. Ce montant comprend le fonds de relance NextGenerationEU, l'instrument temporaire destiné à soutenir les États membres touchés par la pandémie de COVID-19.

Parallèlement à la reprise économique, l'accent est mis sur la transition vers une Europe plus verte, plus numérique et plus efficace. Divers programmes et fonds pourront compter sur davantage de ressources, comme Erasmus+. Les États membres qui ne respectent pas l'état de droit risquent des sanctions sous certaines conditions.
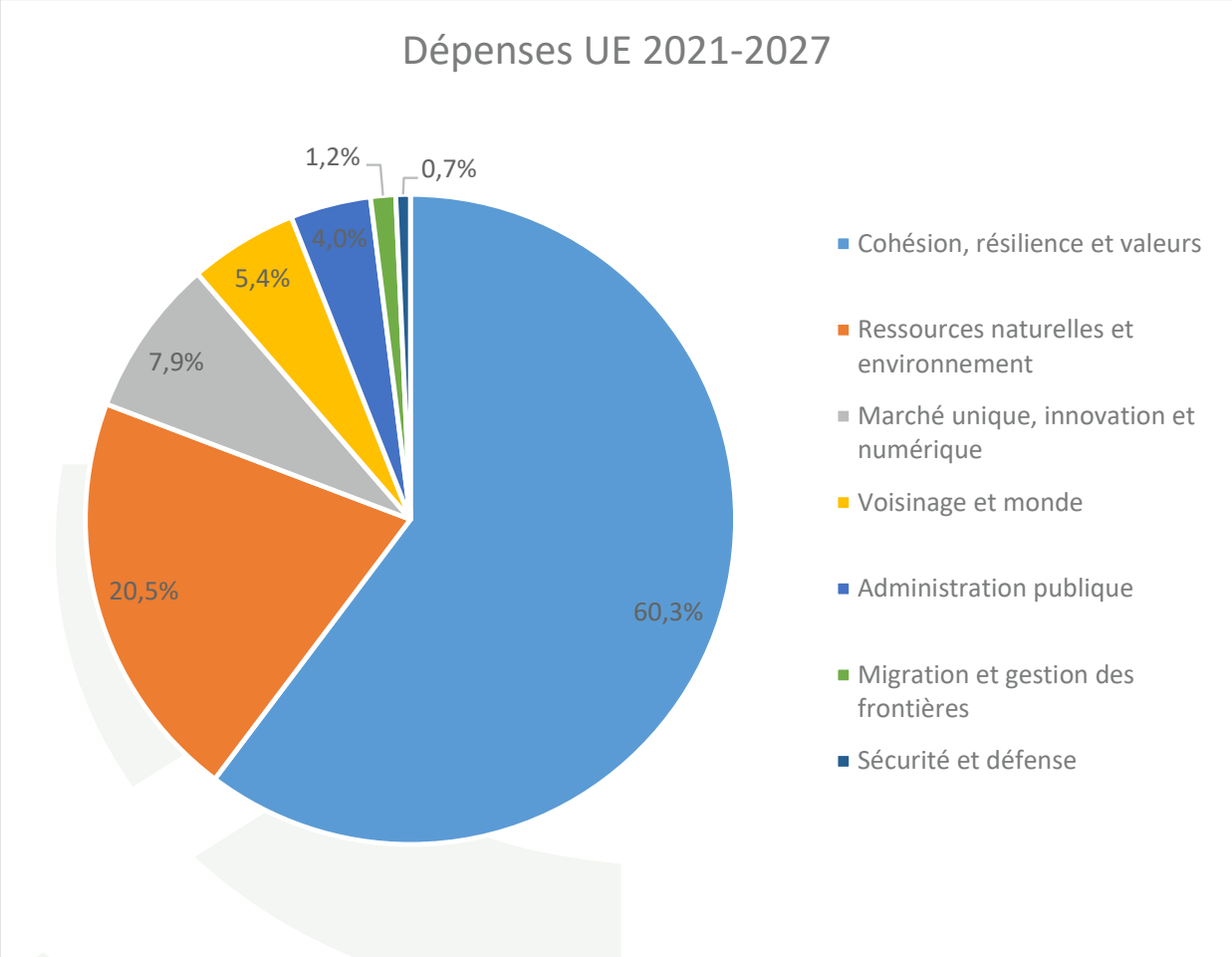
Le budget à long terme repose sur sept piliers